



Frédérique PUISSAT

Sénatrice de l'Isère

Membre de la
Commission des
Affaires Sociales

Conseillère
départementale de
l'Isère

Monsieur Patrick SCHLATTER
Président
U.N.A.M
Le Collet
73530 SAINT JEAN D'ARVES

Grenoble, le 17 avril 2020

Monsieur le Président,

J'ai bien pris note de votre courrier du 14 avril dernier concernant vos préoccupations quant aux difficultés rencontrées par les professionnels libéraux des disciplines sportives de montagne, suite à la mise en œuvre du Fonds de Solidarité.

Je peux les comprendre et les partager.

Je vous informe que la Commission économique du Sénat, sous la Présidence de la Sénatrice Sophie Primas, s'est organisée en cellules sectorielles de veille, de contrôle et d'anticipation du volet économique du plan d'urgence.

Les objectifs de ces cellules sont :

- de contrôler la mise en place effective des ordonnances issues de la loi portant les dispositions d'urgence pour lutter contre le covid-19, leur effectivité sur tous les territoires et leurs résultats ;

- de remonter aux ministres les préoccupations des professionnels, des élus locaux et des sénateurs, recueillies dans leur département. Il s'agit de contribuer ainsi à l'amélioration de ces mesures d'urgence ainsi qu'à l'identification des « trous dans la raquette ». Ces éléments feront l'objet d'un point de situation lors des auditions des ministres compétents par la commission. Ils pourront faire l'objet de points ponctuels avec les administrations concernées. Ils feront également l'objet pour des sujets importants et urgents d'une alerte écrite ;

- enfin, de travailler dans l'anticipation sur les mesures qui seront nécessaires à une reprise rapide et forte de ces activités, au-delà du plan de relance financier lui-même : mesures dérogatoires d'urbanisme, de simplification...

L'objectif est d'être le plus opérationnel possible.

Aussi, je me propose de transférer, dès ce jour, votre courrier à la Commission économique du Sénat, qui pourra ainsi saisir soit la cellule de veille du tourisme soit celle traitant du commerce et de l'artisanat.

Pour votre information, vous trouverez, en pièce jointe, le courrier que la Commission économique du Sénat a récemment envoyé à Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, qui reprend déjà plusieurs de vos propositions.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de la suite éventuelle donnée à ce dossier.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Puissat', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédérique PUISSAT
Sénatrice de l'Isère